

Belle famille de soldat Montégut

Dans les archives départementales numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Jean Joseph Pierre Montégut**, donne les éléments suivants :

Lors du conseil de révision (classe 1916), il a déclaré résider à Martres Tolosane et être étudiant.

Il est né le 6 avril 1896 à Cazères (Haute-Garonne), fils de père inconnu et de Montégut Rosalie, domiciliée à Martres Tolosane.

Il avait les cheveux châtain foncé, les yeux marron, le front rond, le nez fort et le visage ovale. Il mesurait 1.63 m. Degré d'instruction : 3.

Il a été incorporé à compter du 12 avril 1915, arrivé au corps du 126° régiment d'infanterie de Brive (Corrèze) et soldat de 2° classe le 13 avril 1915.

En 1907, le 126° RI s'est établi à Brive-la-Gaillarde.

Pendant la première guerre mondiale, il se distingue notamment dans la Marne, pendant la bataille de Verdun, sur le Chemin-des-Dames et en Champagne.

En 1918, il est envoyé en Italie où il participe à la victoire sur l'empire austro-hongrois.

Parti aux armées le 3 décembre 1915.



Evacué pour blessure le 5 avril 1917.

Classé « service auxiliaire », apte aux armées par la commission spéciale de réforme de Brive du 27 juillet 1917, pour décalcification de l'astragale droit (blessure de guerre).



Passé au 3° groupe d'aviation le 5.09.1917 par décision du Général commandant la 12° région du 30.08.1917.

Passé au 1^{er} groupe d'aviation (école d'Avord, Cher) le 25 septembre 1917.

Passé au 2° groupe d'aviation le 7 octobre 1917.

Maintenu « service auxiliaire » pour blessure de guerre, apte à servir aux armées par la commission de réforme du Rhône du 19.11.1917 (pied droit, gêne de la marche).

Reparti aux armées le 23 décembre 1917.



Parti le 23 janvier 1919, pour être mis à la disposition de la compagnie des chemins de fer du Midi, à compter du 27 janvier 1919.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 2 avril 1919, au dépôt démobilisateur de l'aéronautique de la 17^e région à Toulouse et se retire à Martres-Tolosane. Certificat de bonne conduite accordé.

Classé dans la position dite « sans affectation » et rayé des contrôles du 2° régiment d'aérostation le 15.05.1928.

Maintenu « service auxiliaire » et proposé pour pension temporaire d'invalidité de 10% par la commission de réforme de Toulouse du 28 mai 1929 pour reliquat de blessure par éclat d'obus au pied droit.

Décision confirmée le 18 février 1931 puis le 31.08.1931.

Passé d'office dans la subdivision de Montauban le 12 janvier 1937 comme chef d'équipe à la compagnie française des métaux, usine de Castelsarrasin. (Circulaire ministérielle du 29 novembre 1935).

Blessures :

Blessé le 23 avril 1916, à Paissy (Aisne) plaies superficielles au niveau de l'articulation métacarpo-phalangienne de l'index de la main gauche par éclat de torpille (non évacué).

Blessé le 4 avril 1917 en champagne : plaie au pied droit par éclat d'obus.

Campagnes : Contre l'Allemagne :

Intérieur (campagne simple) : du 13.04.1915 au 2.12.1915,

Aux armées (campagne double) : du 3.12.1915 au 4.04.1917,

Intérieur (CD), blessé : du 5.04.1917 au 22.12.1917,

Aux armées (CD) : du 23.12.1917 au 11.11.1918,

Aux armées (CS) : du 12.11.1918 au 22.01.1919.

